

Espèce et races humaines dans la philosophie kantienne

Quel a été l'aspect de la souche humaine primitive (quant à la nature de sa peau) ? Il nous est impossible de le deviner actuellement d'après ce que nous venons de voir ; le caractère des Blancs lui-même n'est que le développement d'une des dispositions primitives que l'on rencontre en cette souche à côté des autres dispositions.

« Définition du concept de race humaine », Ak. VIII, 106, *op. cit.*, p. 144.

Nous serons donc forcés d'admettre qu'il y a eu une fois diversité entre des souches humaines installées à peu près dans les habitats où nous les trouvons à présent, qui étaient adaptées exactement aux diverses contrées en vue de la conservation de l'espèce par la nature et qui donc aussi étaient organisées de façons diverses ; les quatre couleurs de peau sont le signe distinctif extérieur de cette diversité. Et ce n'est pas uniquement dans l'habitat propre à chaque souche que cette couleur de peau se transmettra nécessairement par hérédité ; mais une fois que le genre humain s'est suffisamment fortifié [...], elle se maintient sans s'affaiblir sous tout autre climat également, et à travers toute les générations de la même classe. Car ce caractère est lié nécessairement à la force de création, puisqu'il était indispensable à la conservation du type. Mais si ces souches étaient *primitives*, on ne pourrait expliquer ni comprendre en rien pourquoi dans leur mélange actuel le caractère qui précisément les différencie se maintient infailliblement dans le type, comme cela se produit en fait. Car la nature a donné à chaque souche son caractère originellement en fonction du climat où elle habite et en conformité avec celui-ci. L'organisation de chacune poursuit donc un tout autre but que celles des autres.

Or, malgré cela, les forces génératrices de chacune, même en ce qui concerne leur différence caractéristique, doivent s'harmoniser de façon qu'une race intermédiaire non seulement puisse venir au jour, mais doive en résulter infailliblement. Si l'on admet la multiplicité des souches à l'origine, ceci ne se comprend plus. D'où la nécessité d'admettre l'hypothèse suivante : dans les germes d'une souche primitive unique ont dû se trouver nécessairement les dispositions qui ont abouti à cette distinction de classe ; cela était requis pour que ladite souche fût apte à un peuplement graduel des différents climats du globe.

« Définition du concept de race humaine », Ak. VIII, 98-99, trad. S. Piobetta, *Opuscules sur l'histoire*, Paris, GF, 1990 (désormais cité), pp. 133-134.

Le concept de race renferme donc premièrement le concept de souche commune ; deuxièmement il renferme les caractères *qui se transmettent par hérédité* et qui forment la distinction de classes entre les descendants de celle-ci. Ce sont sur ces derniers qu'on fonde avec sûreté la différenciation grâce à laquelle nous pouvons répartir le genre en classes qui ensuite, en vertu du premier point, à savoir l'unité de la souche, doivent s'appeler, non pas *espèces*, mais seulement *races*. On ne doit pas séparer la classe des *Blancs*, comme une espèce particulière du genre humain, de celle des *Noirs*, et il n'y a pas du tout d'*espèces diverses d'hommes* ; car on nierait par là l'unité de la souche d'où elles auraient pu sortir ; et l'on a montré par la transmission héréditaire infaillible des caractères de classe que rien ne justifie cela, mais que le contraire est plus vraisemblable. Le concept de race est donc *la différence entre classes d'animaux à l'intérieur d'une seule et même souche, dans la mesure où cette différence est infailliblement héréditaire*.

« Définition du concept de race humaine », Ak. VIII, 99-100, *op. cit.*, pp. 133-134.

La variété entre hommes de la même race a été, selon toute vraisemblance, introduite ainsi au sein de la souche originelle en vue d'une fin, de manière à produire la plus grande diversité requise pour réaliser une multitude de fins différentes, tout comme la différence des races sert à fonder des fins moins nombreuses, mais plus essentielles, et à les développer par la suite ; compte tenu ici d'une différence importante, à savoir que dans le deuxième cas les dispositions, une fois qu'elles se sont développées (ce qui doit s'être produit à une époque très reculée), ne donnent plus naissance à

aucune nouvelle forme de cette sorte et ne font pas non plus disparaître les anciennes, tandis que dans le premier cas, à notre connaissance du moins, ces dispositions semblent dénoter une nature créatrice inépuisable de caractères nouveaux (aussi bien externes qu'internes).

« Sur l'usage des principes téléologiques en philosophie », Ak. VIII, 166, *op. cit.*, pp. 175-176.

Aussi je ne crains rien pour le système de M. Forster de la part d'un tribunal d'inquisition (car il s'arrogerait ici sans doute un droit de juridiction qui n'est point de son ressort) ; et donc j'opine, le cas échéant, pour un jury philosophique constitué uniquement de naturalistes, et j'ai bien peu l'impression pourtant que la sentence tomberait en sa faveur. « La terre en gésine, qui fit surgir spontanément les animaux et les plantes de son tendre sein maternel fécondé par le limon des mers, puis les générations locales de genres organiques qui suivirent, à l'époque où l'Afrique donna le jour à ses humaines (les Nègres), l'Asie aux siens (tous les autres), la parenté qui en résulta entre tous les êtres et dont la chaîne dans une dégradation insensible va de l'homme à la baleine (p. 77) et ainsi de suite en descendant (probablement jusqu'aux mousses et aux lichens), non seulement dans le système de comparaison mais dans celui de la génération à partir d'une souche commune... » il n'y aurait pas sans doute de quoi faire reculer d'effroi le naturaliste devant un pareil spectacle comme devant un monstre ; (car il s'agit là d'un jeu auquel plus d'un s'est complu mais pour y renoncer vite parce qu'on n'en pouvait rien tirer) ; mais il serait cependant effarouché en s'apercevant qu'il a insensiblement perdu pied avec le sol fécond de l'étude de la nature pour s'égarer dans le désert de la métaphysique. Par surcroît, je connais une autre crainte – il n'y a en elle rien d'efféminé – : je recule d'effroi devant tout ce qui relâche la raison de ses principes fondamentaux et lui donne latitude de divaguer parmi des fantasmagories démesurées. Peut-être M. Forster n'a-t-il eu en vue que de faire plaisir à un *Hypermétaphysicien* (car il y a encore de ces individus qui ignorent tout des notions élémentaires, qui affectent de les dédaigner, et qui pourtant se lancent héroïquement dans la voie des conquêtes) et peut-être a-t-il voulu donner matière à l'imagination de sa victime pour s'en gausser ensuite.

« Sur l'usage des principes téléologiques en philosophie », Ak. VIII, 179-180, *op. cit.*, pp. 194-195.

Il entend rejeter d'une part le système évolutionniste, mais d'autre part également l'influence purement mécanique exercée par des causes extérieures, les considérant comme des explications irrecevables. Il admet, lui, un principe vital susceptible de se modifier lui-même de l'intérieur et en s'adaptant à elles : telle serait la cause de ces variétés climatiques. Notre collaborateur se range totalement à cette façon de voir, avec une seule réserve toutefois : si la cause qui organise de l'intérieur était limitée par la nature à un certain nombre et degré de variétés dans la conformation de sa créature [...], on pourrait appeler cette fonction naturelle de la nature plastique aussi bien germes ou dispositions originelles, sans pour cela considérer les précédentes variations comme des mécaniques et des bourgeons insérés en puissance aux toutes premières origines du monde et qui se seraient seulement déployés au hasard des occasions (hypothèse du système évolutionniste) ; mais on pourrait y voir les simples limitations, inexplicables par ailleurs, d'une faculté plastique agissant sur elle-même ; limitations que pour nous nous ne pouvons pas davantage expliquer ou rendre intelligible.

« Compte rendu de l'ouvrage de Herder... », Ak. VIII, 62-63, *op. cit.*, p. 117.

Le système des générations par simple éducation s'appelle système de la *préformation individuelle*, ou bien *théorie de l'évolution* ; celui des générations en tant que production se nomme système de l'*épigénèse*. Ce dernier peut aussi bien être appelé système de la *préformation générique*, parce que le pouvoir producteur des géniteurs, donc leur forme spécifique, était préformé *virtualiter*, selon les dispositions internes finales qui étaient dévolues à leur race.

« Critique de la faculté de juger », Ak. V, 423, trad. fr. J.-R.L. Admiral *et alii*, *Œuvres philosophiques*, Paris, Gallimard, 1985, vol. II, p. 1224.